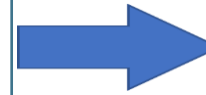


Les enjeux

La stratégie décennale feuille de route 2021-2025



- III.3.6 : permettre une **orientation précoce** des patients vers des **soins de support notamment soins palliatifs**
- III.4.5 : en cas d'échec thérapeutique, envisager **la fin des thérapeutiques actives** dans les meilleures conditions, en lien avec le patient
- III.6.2 : garantir une prise en compte renforcée de la **douleur et des soins palliatifs**



Le Plan national pour les soins palliatifs et la fin de vie 2021-2024

- ✓ les principaux enjeux sont les suivants :
- assurer un égal accès aux soins palliatifs en établissements comme à domicile sur l'ensemble de la région,
- asseoir le bon fonctionnement et les articulations entre les structures et dispositifs existants (hospitalier ou de ville),
- proposer des offres expérimentales et/ou innovantes pour répondre à l'ensemble des besoins.



Feuille de route régionale cancer 2022-2025

Chap 2: Améliorer la qualité et la sécurité des prises en charge: 3/ Limiter les séquelles et la qualité de vie

Renforcer l'accès aux soins de supports et soins palliatifs

- Identifier les ressources en soins de support dans la région et communiquer à destination des professionnels de santé et des patients sur les enjeux de la mise en œuvre et sur l'offre de soins de supports
- Mettre en place le **parcours de soin global après le traitement d'un cancer**
- Poursuivre la structuration au sein des ES de l'offre de soins de support pendant la phase active du traitement

Pilote: ONCORIF. Partenaires FACS, DAC, LCC, ARS, AFSOS, ES

- **Poursuivre le déploiement des éléments favorisant l'accès plus précoce aux soins palliatifs**

Pilote: CORPALIF. Partenaires ONCORIF/ARS/ES

- **Améliorer l'accès aux soins palliatifs et notamment à domicile**

Pilote: CORPALIF. Partenaires: ONCORIF/ARS/ES/HAD/EMSPT/DAC/Acteurs de ville



PRS3 : Accompagner le patient tout au long de sa prise en charge afin de limiter les séquelles, les risques de récives et de rechute et améliorer sa qualité de vie en renforçant l'accès aux soins de support.

Développer l'accès à domicile des soins palliatifs et favoriser l'accès plus précoce à la démarche palliative.